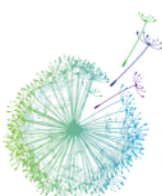


Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2017

Procès verbal

Sommaire

Ordre du jour	page 2
Participants	page 3
Rapport moral	page 4
Rapport financier	page 12
Règlement intérieur	page 13
Orientations politiques et budgétaires	page 14
Conseil d'administration	page 16
Echanges sur la stratégie	page 17
Echanges avec les candidats	page 21
Table-ronde changement climatique	page 23



COMPTE RENDU

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association avait lieu :

> le lundi 27 mars 2017, de 14h à 18h

> au Centre International de Séjour de Lyon, (CISL Ethic Etapes), 103 boulevard des Etats-Unis

Pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Nomination du Président de séance et du Secrétaire
2. Approbation de l'ordre du jour, émargement et tour de table
3. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2016
4. Retour sur le séminaire de septembre 2016
5. Approbation du Rapport Moral et du Rapport Financier 2016
6. Vote des motions sur la transparence financière et approbation du nouveau règlement intérieur
7. Approbation du plan d'actions 2017 et des orientations 2018
8. Programme du séminaire 2017 en Corse
9. Approbation du budget et des cotisations pour 2017
10. Election du Conseil d'Administration et du Bureau
11. Questions diverses
12. Ouverture de l'assemblée aux opérateurs de voyage intéressés par le label ATR et l'adhésion à l'association
13. Intervention de partenaires engagés dans la lutte contre le changement climatique (Air France, CO2 Solidaire, EcoTree)
14. Clôture de l'Assemblée Générale



PARTICIPANTS

Chaque membre a été dûment convoqué et une feuille de présence a été signée.

Etaient présents : Allibert Trekking (Frédéric GIROIR), la Balaguère (Vincent FONVIEILLE), Cheval d'Aventure (Christophe LESERVOISIER), Grand Angle (David PRAIRE), Salaün Holidays (Christian OROFINO), Terres d'Aventure (Lionel HABASQUE), Tirawa (Christian LEROY), Voyageurs du Monde (Alain CAPESTAN).

Etaient représentés : Chamina (Lionel HABASQUE), Comptoir des Voyages (Alain CAPESTAN), Double Sens (Vincent FONVIEILLE), Nomade Aventure (Frédéric GIROIR), Transat (Vincent FONVIEILLE).

Etaient excusés : Atalante (Yannick BRIAND), Altamaris (Jean-Philippe ALLIOUD), l'Arbre à Voyages (Christian SOUBRA), les Ateliers du Voyage (Charles DE VIVIE), Europe Active (Anthony LAPLAGNE), Evaneos (Eric LA BONNARDIERE), Sept et Demi (Dominique FRIEDMAN).

Julien BUOT, Directeur d'ATR, assistait également à cette Assemblée Générale. Yves GODEAU, Président d'honneur, était excusé.

Etaient présents à une partie de l'AGO des candidats et partenaires de l'association : ARVEL Voyages (Pierre VIAL), Altiplano (Claudine DUSSEAU), Ecotree (Baudoin VERCKEN), GERES (Jonathan GUYOT), On Tours (Mikael MOREL-JEAN).

Etaient excusés parmi les partenaires et candidats invités : Air France (Nathalie SIMMENAUER), ARVEL Voyages (Emilile CASSAR), CEDIV (Franck CHAPUS), Club Med Découvertes (Agnès WEIL), DES BEAUX VOYAGES (Déborah CROSNIER), Les Entreprises du Voyage (Jean-Pierre MAS), et Zigo Tours (Patrice HALIMI).

Plus de la moitié des membres de l'association, étant présents ou représentés. L'Assemblée Générale Ordinaire a donc pu valablement délibérer. A l'unanimité, Vincent FONVIEILLE a été nommé Président de séance et Julien BUOT, Secrétaire de séance.



Vincent FONVIELLE a ouvert l'Assemblée Générale en remerciant les participants pour leur présence à cette réunion décentralisée à Lyon.

Il a également saluer l'arrivée des nouveaux membres et notamment Salaün Holidays, représenté par Christian OROFINO.

Bien que mobilisant moins de participants que le séminaire de septembre 2016, il était important de réunir les membres sans attendre le séminaire de l'automne 2017, notamment pour adopter les mises à jour du règlement intérieur.

Puis les membres ont adopté, à l'unanimité, les cinq résolutions suivantes :

Première résolution : Adoption de l'**ordre du jour** de l'AGO du 27 mars 2017 et des **procès-verbaux** de l'AGO du 12 mai 2016 et du séminaire du 29-30 septembre 2016

Deuxième résolution : Approbation du **rapport moral** et du **rapport financier** 2016, en ces termes :

RAPPORT MORAL ATR 2016

Chers et éminents acteurs du Tourisme Responsable,

Le treizième exercice de notre association s'est clos le 31/12/2016.

Comme prévu par nos statuts, je sou mets à votre attention et acceptation le rapport moral de notre association.

En octobre 2013, dans notre projet horizon 2020, nous avons validé et nous sommes engagés dans deux orientations majeures :

- Ouvrir l'association
- Communiquer

*En 2014 et 2015, nous nous sommes mis à la tâche avec l'appui de notre directeur et **les résultats deviennent très significatifs en 2016.***

*Nous avons pris **le temps de bien faire les choses** avec notamment la rénovation du label et la définition d'une stratégie de communication sobre mais efficace.*

*Un premier palier a été franchi puisque nous sommes désormais **20 membres** alors que nous n'étions que 10 en 2013. Le tourisme responsable change d'échelle mais aussi de culture. Si l'association s'est longtemps concentrée sur l'univers*



du voyage d'aventure et sur mesure, elle s'ouvre à tous les types d'acteurs, des plus grands opérateurs généralistes comme Salaün Holidays jusqu'aux petites agences les plus spécialisés comme Double Sens.

> <http://www.tourisme-responsable.org/agir-tourisme-responsable/membres/>

Autre action phare tant attendue, la rénovation du **site Internet** de l'association, laissant une part importante aux illustrations photographiques, avec des espaces dédiés aux voyageurs mais aussi aux professionnels et à la presse. La nouvelle version de la Charte éthique du voyageur et la présentation du label occupent une place centrale dans la page d'accueil, enrichie par des exemples de conseils aux voyageurs et de bonnes pratiques professionnelles ainsi que la liste des membres.

> <http://www.tourisme-responsable.org>

Revenons plus en détail sur la manière dont ATR s'est ouvert et a communiqué en 2016, puis développons également les autres actions menées.

L'ouverture de l'association

La finalisation et la présentation du nouveau référentiel en fin d'année 2015 a permis de relancer la fonction commerciale du Directeur qui ne ménage pas sa tâche pour promouvoir le label et les opportunités d'adhésion à l'association auprès des opérateurs de voyage. Le forum du SETO à Lyon les 14 et 15 décembre 2015 a notamment été l'occasion de présenter le label aux voyageurs français et à la presse professionnelle.

A cette occasion, Michel SALAÜN s'est montré intéressé et a convié l'équipe ATR au siège de son entreprise à Pont de Buis en Bretagne le 30 mars 2016. Puis Stéphane LE PENNEC, Directeur Général a rencontré des représentants du comex d'ATR le 12 mai 2016. La décision d'offrir la cotisation aux nouveaux membres arrivés au second semestre et de réduire de 50% la cotisation 2017 a fini de convaincre **Salaün Holidays** de rejoindre ATR et de préparer la labellisation, avec l'appui de Christian OROFINO (Tourconseil), ancien président de la commission tourisme responsable du SNAV et ancien PDG de Visit France.

Transat France, propriétaire des marques **Vacances Transat et Look Voyages**, a également pris la décision d'adhérer à ATR en amont de son rachat par TUI France. Dolores MERINO CEBRIAN, Directrice Développement Durable de Transat a été convaincue de l'opportunité suite au rapprochement entre ATR et Travelife puisque l'entreprise a obtenu en septembre 2016 le statut Travelife Certified.

Aurélien SEUX, co-fondateur de **Double Sens**, qui connaissait déjà bien une partie de l'équipe et des opérateurs d'ATR, a participé à l'AG de l'association le 12 mai pour y rencontrer l'ensemble des membres et des partenaires comme Air



France et l'APST. Cette étape a confirmé la proximité de son entreprise avec les valeurs et la vision du tourisme responsable d'ATR. Double Sens aura finalement attendu son 10e anniversaire pour s'engager au sein d'un collectif puis se faire auditer dans la foulée par Ecocert Environnement et obtenir le label seulement trois mois après son adhésion.

Dominique FRIEDMAN, PDG de **Sept et Demi**, a sollicité ATR pour mettre en cohérence son activité professionnelle et son éthique personnelle. Après une première rencontre et la cession de Nortours, le séminaire ATR fût l'occasion d'intégrer une communauté des acteurs du voyage responsable conviviale, bienveillante et pragmatique.

L'équipe ATR a enrichi et qualifié la base des prospects de l'association et rencontré les représentants d'un certain nombre d'entreprises susceptibles de rejoindre l'association en 2017. La mise en place du nouveau site Internet et la communication sur les premiers opérateurs labellisés permettent de renforcer l'attractivité d'ATR et d'attiser la curiosité des professionnels, tout particulièrement cette en année internationale du tourisme durable pour le développement dont l'écho médiatique est non négligeable.

L'équipe ATR a également participé aux réunions mensuelles du comex du **SETO**, dont l'actualité a été dominée par le suivi de l'application de la directive européenne sur les voyages à forfait et le projet VATOL sur la valeur ajoutée des tour-opérateurs.

Au delà des opérateurs de voyage, ATR a poursuivi des partenariats avec **Air France**, qui a pu témoigner lors de l'AG du 12 mai des actions menées par la compagnie en matière de tourisme solidaire et de lutte contre le changement climatique.

> <http://corporate.airfrance.com/fr/developpement-durable>

ATR a également continué sa sphère d'influence en participant activement aux travaux de l'association des **Acteurs du Tourisme Durable** (ATD), qui organisait notamment en novembre la deuxième édition des universités du tourisme durable en Bretagne avec plus de 150 professionnels mobilisés, un moyen d'identifier et de séduire de nouveaux candidats à l'association et au label ATR. La rénovation du site Internet de ce réseau inter-professionnel a été l'occasion de démontrer la complémentarité d'approche avec celle d'ATR, davantage destinée au grand public et orientée uniquement sur le voyage.

A noter également l'organisation d'un **After Work du tourisme durable** en décembre au Social Bar avec Double Sens, membre d'ATR et d'ATD, ou encore la participation d'ATR au Tourisme Durable Tweeter Chat mis en place chaque mardi à 13h.

> <http://www.tourisme-durable.org>



Enfin, les relations avec la **communauté scientifique** se sont poursuivies à travers notamment la collaboration initiée en 2004 avec l'ISTHIA, qui a réédité le premier MOOC francophone en écotourisme, et permis l'accueil de Claire DEMION BATARD, étudiante de Master 2 en stage pour accompagner le développement de la stratégie et des outils de communication de l'association. A noter également la participation au colloque du réseau AsTRES et des interventions auprès des étudiants en tourisme de Versailles Saint Quentin en Yvelines et Paris 5, dont était issue Louise DESMOULAINS, étudiante de Master 1 en stage pour revisiter la charte éthique du voyageur.

> <https://www.fun-mooc.fr/courses/ujendouba/36001S02/session02/about>

Le chantier communication

Pour honorer la deuxième ambition de notre projet horizon 2020, la communication, la rénovation du site Internet s'est avérée indispensable. En effet, le challenge était de rendre plus accessible et séduisante l'information sur la labellisation mais aussi au delà sur le voyage responsable et les actions de l'association.

Ce fût un exercice réfléchi de longue date mais finalement réalisé rapidement, avec l'appui de Claire DEMION BATARD étudiante stagiaire d'avril à septembre. Après un appel d'offre remporté par Oxygen Conseil en juin, le site a été mis en ligne le 13 octobre suite à une présentation en exclusivité aux membres réunis en séminaire en septembre. A noter la bonne participation des membres à l'iconographie du site à partir d'un cahiers des charges précisant les besoins en terme d'illustration de la diversité des messages de l'association.

En effet, le nouveau **site Internet** est composé de **plusieurs espaces dédiés aux voyageurs, à la presse et aux professionnels du voyage, et aux membres**. Les voyageurs disposent d'informations sur la manière de voyager responsable à partir des conseils issus de la Charte éthique du voyageur, et des solutions pour «agir maintenant».

> <http://www.tourisme-responsable.org/voyager-responsable/>

La presse peut retrouver le dossier de presse, les communiqués ainsi qu'une revue des derniers articles publiés et citants ATR

> <http://www.tourisme-responsable.org/espace-presse/>

Les professionnels du voyage qui souhaitent en savoir plus sur le tourisme responsable et le label ATR ont accès aux fiches critères, fiches techniques et fiches destinations publiée sur l'espace pro.

> <http://www.tourisme-responsable.org/espace-pro/>

Les membres ont accès à une partie de l'espace pro qui leur est réservée et accessible avec un compte et un mot de passe pour y retrouver les éléments de communication interne au réseau.

> <http://www.tourisme-responsable.org/login/>



Tous les types de visiteurs ont également accès à une présentation détaillée de l'association, de ses actions et du label, ainsi que la liste des membres avec la précision sur leur niveau d'engagement dans le label.

La **charte éthique du voyageur**, texte pionnier dont c'était le 20^e anniversaire en 2016, a été revisitée pour être plus accessible et adaptée aux enjeux actuels du tourisme responsable. Elle est composée de deux pages au lieu de huit précédemment. Elle doit être considérée désormais comme une porte d'entrée vers l'espace voyageur du site d'ATR qui permet de décliner de manière plus détaillée les 12 conseils pour être responsable avant, pendant et après le voyage.
> <http://www.tourisme-responsable.org/actualites/evenement/charte-ethique-voyageur-a-20-ans/>

La commission communication, réunie à trois reprises en 2016 a permis d'affiner un certain nombre de sujets traités par ailleurs par l'équipe et le comex de l'association, et notamment l'**étude menée auprès des clients et prospects des membres pour mieux connaître leur vision du tourisme responsable**. Finalement, ce sont 11 des 20 membres qui ont joué le jeu en invitant une partie de leurs contacts à répondre au questionnaire en ligne au second semestre. Plus de 7000 réponses ont été collectées. Les résultats sur les 5000 premières réponses ont été présentés lors du séminaire ATR fin septembre.
> <http://www.tourisme-responsable.org/actualites/evenement/resultats-de-grande-enquete-atr/>

La page Facebook, complétée par une page Twitter, a réunie plus de 1500 fans avec une amélioration du taux d'engagement.

Plusieurs événements ont été organisés par ATR à l'occasion du **salon mondial du tourisme** à Paris le 17 mars (conférence de présentation de la nouvelle génération du label ATR), du **salon du randonneur** à Lyon le 18 mars (conférence de promotion de la destination Népal), du **Grand Bivouac** à Albertville le 14 octobre (conférence sur le tourisme solidaire).
> <http://www.tourisme-responsable.org/actualites/>

L'association a également été invitée pour des **interventions** lors des événements suivants : **salon IFTM Top Résa** à Paris le 23 septembre (conférence du SETO sur le tourisme responsable), **Journées d'été EELV** à Lorient le 26 août (conférence sur le tourisme durable, responsable et solidaire), **Université d'été du MEDEF** le 31 août à Jouy en Josas (table ronde sur les innovations dans le tourisme), **Universités du tourisme durable** à Vannes le 24 novembre (atelier sur les labels du tourisme durable), **forum SETO** le 15 décembre à Deauville (intervention sur les 10 bonnes raisons d'agir pour un tourisme responsable en 2017).
> <http://www.tourisme-responsable.org/espace-presse/10-bonnes-raisons-dagir/>



L'espace presse du nouveau site ATR propose une liste des communiqués mais aussi des retombées avec des extraits des articles et dossiers consacrés au tourisme responsable et citant ATR. A noter **des sujets sur ATR dans une quarantaine de médias** dont Le Monde (Cinq virées qui ont du sens), Strategos (dossier sur la responsabilité sociale des entreprises), Géo (les 10 plus beaux voyages des 10 prochaines années) ou encore France Info (suite au voyage presse organisé par Salaün Holidays au Vietnam et auquel ATR était invité).

> http://www.francetvinfo.fr/decouverte/vacances/au-vietnam-le-tourisme-durable-a-l-epreuve-de-la-realite_1856899.html

L'intégralité des articles sont disponibles pour les membres dans la partie de l'espace pro qui leur est réservée.

> <http://www.tourisme-responsable.org/espace-pro/reseau-atr/revue-de-presse-atr/>

La nouvelle génération du label ATR, année 1

Après une publication du nouveau référentiel de labellisation en décembre 2015, les premiers membres ont sollicité des audits par Ecocert Environnement. En 2016, les six **premiers audits** ont tous abouti à la labellisation de La Balaguère, Evaneos, Double Sens puis Terres d'Aventure, Nomade Aventure et Allibert Trekking. D'autres audits ont été réalisés depuis chez Chamina, Europe Active et l'Arbre à Voyages. A ce jour, **7 membres sont labellisés, 7 sont en cours de labellisation** et 6 membres n'ont pas encore retourné leur devis à Ecocert Environnement.

L'équipe ATR a été sollicitée à plusieurs reprises pour accompagner les opérateurs dans l'interprétation des critères et dans la levée des écarts constatés au moment de l'audit, permettant à Ecocert de ne pas être partie prenante et garantir une évaluation objective du système de management des entreprises.

L'équipe ATR a également organisé le 28 janvier à la maison des Acteurs du Paris Durable une **formation pour présenter le nouveau référentiel de labellisation ATR ainsi que la plateforme Travelife** aux référents ATR des membres et aux prospects de l'association.

> <https://www.weezevent.com/formation-atr-travelife>

Une **réunion avec ECEAT, ABTA et le SETO sur le salon WTM** le 8 novembre à Londres a permis de finaliser le partenariat avec Travelife à travers une convention précisant les conditions d'utilisation des outils Travelife par les membres d'ATR et notamment la plate-forme de e-learning et de reporting en ligne. L'équipe ATR a également obtenu l'équivalence entre les référentiels ATR et Travelife permettant aux membres labellisés ATR de bénéficier du statut Travelife Partner.

> https://www.travelife.info/index_new.php?menu=home&lang=fr

Avec la contribution de Terres d'Aventures, Jean-Charles TISSOT, auditeur et référent ATR d'Ecocert Environnement a été formé pour bien comprendre les métiers de tour-opérateur et la filière du tourisme, y compris sur le terrain. Un



voyage au Maroc lui a permis de rencontrer des clients et d'échanger avec des prestataires : réceptifs, guides, etc. L'objectif d'Ecocert Environnement est de formaliser ces connaissances dans un référentiel de formation des auditeurs au label ATR et à l'univers du tour opérating.

L'animation de l'association

La vie de l'association est rythmée notamment par l'**Assemblée Générale** qui s'est réunie le 12 mai à Paris au siège de l'APST avenue Carnot. Le compte-rendu est disponible sur la partie de l'espace pro réservée aux membres.

> <http://www.tourisme-responsable.org/espace-pro/reseau-atr/lassemblee-generale-atr/>

Le **séminaire** est également un moyen privilégié d'animer les échanges entre les membres de l'association. L'édition 2016 s'est tenue du 20 septembre au 1er octobre 2016 à Cassis. Il a réuni 25 personnes, qui représentaient 13 des 20 entreprises adhérentes à ATR et deux partenaires : Ecocert Environnement et Oxygène Conseil.

Deux ateliers, sur la labellisation et la communication, ont permis de présenter les travaux en cours afin d'agir ensemble pour un tourisme responsable, de partager et prendre des décisions collectives sur la stratégie de l'association, et de développer le plan d'actions 2017. Des groupes de travail ont été constitués pour recueillir des projets d'actions collectives à mener pour communiquer ensemble.

Un temps important a été laissé aux échanges informels. Une promenade en bateau dans le parc naturel des Calanques, et une visite d'une cave dans le vignoble de Cassis ont également enrichi le programme d'un séminaire dont la vocation était de développer la convivialité d'un réseau dont le nombre de membres est passé de 9 à 20 en deux ans. Europe Active s'est proposé d'accueillir le séminaire 2017 en Corse.

> <http://www.tourisme-responsable.org/espace-pro/reseau-atr/le-seminaire-atr/>

Innovation marquante en 2016, le **comex de l'association s'est réuni à un rythme mensuel** pour suivre l'évolution des actions de l'association, n'empêchant toutefois pas la tenue des réunions hebdomadaires entre le Président et le Directeur d'ATR. La **commission communication** s'est également réunie à 3 reprises en 2016 après une première édition le 14 décembre 2015. Les membres sont invités à y participer pour contribuer et bénéficier des échanges de ces instances intermédiaires de décisions.

Conclusion

L'année 2016 a donc été bien meilleure que 2015 mais n'a pas encore permis d'atteindre une vitesse de croisière et un volume de cotisations suffisant à la pérennité de son fonctionnement actuel. Le rapport financier va permettre de développer ce point mais la taille critique de l'association estimée à environ 50 membres et 2 millions de clients n'est pas atteinte. Ce seuil doit permettre d'assurer l'animation et la promotion du label mais aussi la mise en place d'actions



collectives et le déploiement de campagnes de communication à la hauteur des enjeux du tourisme responsable. Il s'agit donc d'un objectif à atteindre d'ici 2020, dans 3 ans donc maintenant. Et d'ici là, la moitié des ces 50 membres devront être labellisés pour garantir la crédibilité du collectif. Les moyens pour y arriver sont multiples : poursuivre la convivialité des échanges entre les membres, renforcer le sentiment d'utilité du label, et améliorer les outils de communication. L'édition prochaine d'un document de promotion des opportunités que représente le tourisme responsable doit permettre de faire apparaître les frais occasionnés par ATR non pas comme des coûts mais comme des investissements. Des investissements rentables et à rentabiliser.

Mon souhait pour 2016 était que tous les membres obtiennent le label ATR, et COMMUNIQUENT leur engagement et leur label sans complexe, avec force et conviction. Qu'ils en fassent un axe fort de leur communication.

La communication d'ATR se fera d'abord par la communication qu'en feront ses membres ! Je ne peux que réitérer ce souhait pour 2017 consacrée par l'ONU année internationale du tourisme durable pour le développement.

Le Président,
Vincent FONVIEILLE



RAPPORT FINANCIER 2016

Chers amis,

Le treizième exercice de notre association s'est clos le 31/12/2016.

Comme prévu par nos statuts, j'ai l'honneur, en tant que trésorier de notre association, de vous demander d'approuver le rapport financier concernant l'année 2016.

Il a été préparé avec le soutien de Julien BUOT, Directeur d'ATR, et Mathieu CASTAINGS, expert comptable chez FINACOOP (SCIC SAS d'expertise comptable), qui a établi et attesté les comptes.

Pour l'année 2016, nous avons voté un **budget de 105 720 €**, en ayant recours au fonds de réserve pour un montant de 19 720 €.

Vous remarquerez que le **total des dépenses** a été inférieur (6%) aux prévisions puisqu'il s'est fixé à **99 612 €**, dont 73 365 € de salaires, charges sociales et autres charges de personnel, et 10 172€ de prestation pour la rénovation du site Internet.

Du côté des recettes, nous avons voté une réduction de 50% pour les nouveaux adhérents. Nous avons prévu de facturer 76 000 € de cotisations, un montant honoré par les 16 membres historiques, répartis en 10 tranches, avec cette année une fourchette allant de 1000 € à 16000 €.

Nous avons bénéficié d'une subvention de la Région Ile de France à hauteur de 8 171 € dans le cadre du plan filière développé avec les Acteurs du Tourisme Durable (ATD). Ainsi, **les ressources de l'association se sont élevées à : 84 385 €**.

Le déficit pour cet exercice est donc finalement de 14 984 €. Le report à nouveau du déficit 2016 est soumis au vote de l'AG. Si il est approuvé **le montant des fonds propres au 31 décembre 2016 s'établirait à 14 142 €**.

Vous pouvez consulter le détail de nos comptes 2016 en vous adressant à Julien BUOT, Directeur d'ATR.

Le Trésorier,
Lionel HABASQUE



Troisième résolution : Approbation des mises à jour du **règlement intérieur**, et notamment de la motion 1 qui précise les exigences de l'article 4 en ces termes.

Les membres de l'Association ATR doivent signer et respecter les engagements de la Charte ATR, disponible en annexe du règlement intérieur.

Parmi ces engagements figurent « l'application des principes directeurs du développement durable » au premier rang desquels figurent le respect de la réglementation et la transparence.

Il convient ici de préciser que la publication des comptes annuels est une exigence pour garantir la transparence envers toutes les parties prenantes.

La motion 2 est rejetée à l'unanimité. Elle proposait de compléter les phrases précédentes par la phrase suivante.

A défaut et dans le cas d'opérateurs ayant besoin de protéger des informations confidentielles sur leur modèle économique, l'accueil d'un auditeur certifiant l'éthique des comptes sera exigé.

Il est également rappelé deux exigences du règlement intérieur :

- les candidats à l'association doivent être immatriculés sur le registre des opérateurs de voyages d'Atout France
- les membres de l'association doivent respecter les consignes quant à l'affichage du logo ATR, réservé aux membres labellisés et aux membres en cours de labellisation, avec la mention précisant l'un des deux niveaux d'intégration du label (« label contrôlé par Ecocert Environnement » ou « en cours de labellisation »).



Quatrième résolution : Approbation des **orientations politiques et budgétaires 2017**, en ces termes.

ORIENTATIONS POLITIQUES ET BUDGETAIRES 2017-2018

Chers amis,

La stratégie de l'association est ici présentée sobrement à partir du projet Horizon 2020, validé en 2014 avec deux mots clés : ouverture et communication. Le label est la clé de voute du plan d'actions, décliné en quatre axes. En 2017, année internationale du tourisme durable pour le développement, en s'appuyant sur les réalisations des années précédentes, de nouvelles actions phares vont être mise en oeuvre.

La mise en place des fiches destinations pour renforcer le dispositif de labellisation, l'organisation d'une commission tourisme d'aventure, la coordination des actions des membres le 2 juin journée mondiale pour un tourisme responsable et, en option si nous sommes rejoints par de nouveaux membres ou si des partenaires nous accompagnent, un événement en fin d'année pour promouvoir le label et la première promotion des entreprises labellisées et au delà les vertus des voyages du tourisme responsable pour la paix et le développement.

Axe 1 : fédérer un grand nombre d'opérateurs de voyage, à travers une politique active de recrutement, de promotion des opportunités d'adhésion et de labellisation, et de participation aux réseaux :

- > comex, séminaire et forum SETO
- > CA, AG, Universités et actions menées par les Acteurs du Tourisme Durable (Victoires, etc.)
- > édition d'un document de promotion des opportunités d'adhésion à ATR

Axe 2 : animer les échanges et les actions collectives entre les membres et partenaires, à travers des rencontres mais aussi l'espace membre du site web

- > AG
- > séminaire
- > commission communication
- > commission tourisme d'aventure
- > comité de suivi du label
- > espace membre du nouveau site web

Axe 3 : communiquer sur la garantie apportée par les audits Ecocert et les bonnes pratiques de tourisme responsable à travers le site web, les relations presse et les événements

- > animation du site web : amélioration du référencement et développement du contenu tant de l'espace voyageurs (galerie de conseils) que de l'espace pro, l'espace presse et la galerie de bonnes pratiques professionnelles

AGO ATR 27 MARS 2017

14/23



- > animation des réseaux sociaux pour associer le public aux messages et actions de l'association
- > newsletter grand public valorisant les articles du site web (actu, conseils aux voyageurs, etc.)
- > coordonner les actions menées par les membres dans le cadre de la journée mondiale pour un tourisme responsable le 2 juin
- > colloque tourisme responsable « tourisme responsable, des voyages pour la paix et le développement »
- > nouveau dossier de presse et conférence de presse avec les nouveaux membres et les membres labellisés

Axe 4 : mener des actions pour accompagner les opérateurs dans leurs actions pour un tourisme responsable, à travers le centre de ressources en ligne, l'implication dans des projets, des conférences, des formations

- > développement du contenu du centre de ressources en ligne avec 3 types de fiches techniques : critères / thématiques / destinations
- > accompagnement des voyageurs dans l'utilisation du centre de ressources en ligne sur l'espace membre et la plateforme www.travelife.info et la diffusion des messages et outils ATR au sein des entreprises
- > organisation d'une formation sur le référentiel ATR et les outils proposés par Travelife
- > mise en place de la méthodologie des audits de suivi par Ecocert Environnement

Le **budget 2017** est établi à 81620 € avec notamment :

- en emploi : une rationalisation de l'ensemble des postes dont les frais de personnel pour un montant de 70 000€, sans intégrer à ce stade les dépenses liées à l'événement de fin d'année
- en ressources : 83 250 € de cotisations permettant ainsi de ne plus recourir au fonds de réserve stabilisé sur un montant de 15 772 €, sans intégrer à ce stade les éventuelles nouvelles cotisations et autres soutiens de partenaires

La charte des cotisations 2015-2017, adoptée lors de l'AG 2014, prévoit une stabilisation des montants, la fin de la proportionnalité des cotisations au budget annuel de l'association et une évolution du coefficient multiplicateur proportionnel au volume d'affaires. Les **10 tranches de cotisation vont de 500 à 16 000 €.**

Comme pour les nouveaux membres arrivés en 2016, une **réduction de 50% du montant de la cotisation est accordée en 2017 pour les nouveaux membres qui arriveront en 2017.**

Le Directeur,
Julien BUOT



Cinquième résolution : Réélection du **Conseil d'Administration**.

Tous les membres de l'association sont élus au Conseil d'Administration, et appelés à se réunir lors du prochain séminaire du dimanche 1er au mardi 3 octobre 2017 avec un départ le dimanche soir au départ de Marseille.

Le Bureau (ou Comex), qui se réunit chaque mois en conférence téléphonique, permet de suivre et décider des affaires courantes.

Sont élus pour y siéger les membres suivants :

La Balaguère : Vincent FONVIEILLE, Président d'ATR, qui annonce vouloir céder sa place en 2018

Allibert Trekking : Frédéric GIROIR, Vice-président d'ATR

Terres d'Aventure : Lionel HABASQUE, Trésorier d'ATR,

Ateliers du Voyage : Charles DE VIVIE

Salaün Holidays : Christian OROFINO

Tirawa : Christian LEROY



Au delà de l'adoption de ces cinq résolutions, l'Assemblée Générale a permis de développer des échanges entre les membres de l'association notamment sur l'ouverture et la communication, et de faire des suggestions pour enrichir le plan d'actions.

AG 2018 : à associer à un événement mobilisateur

Vincent FONVIELLE a suggéré de créer un événement autour de l'Assemblée Générale en 2018 pour mobiliser davantage les membres, sans attendre le séminaire à la fin de l'été, période trop tardive pour formaliser et approuver les rapports de l'année précédente et les orientations politiques et budgétaires de l'année en cours.

Stratégie d'ouverture : un effort à poursuivre

Christian OROFINO a précisé les conditions qui ont favorisé l'intégration de Salaün Holidays et notamment l'évidence depuis toujours pour Michel SALAÜN et ses équipes que « quand on est invité quelquepart on doit apporter quelque chose » même si les opérateurs généralistes, qui font parfois du tourisme responsable sans le savoir comme Monsieur JOURDAIN faisait de la prose dans le savoir, ont besoin d'accompagnement. Les modèles à suivre que sont Voyageurs du Monde et Transat ont également constitué une motivation supplémentaire pour rejoindre ATR.

Vincent FONVIELLE a proposé de faire de l'adhésion Salaün Holidays une preuve symbolique de l'ouverture d'ATR à promouvoir auprès des membres du SETO et des Entreprises du Voyage.

Frédéric GIROIR a ajouté que la labellisation de Salaün Holidays renforcerait la valeur de cette preuve.

Christian OROFINO a précisé que l'audit devait être programmé en juin et que la labellisation ATR devrait à terme paraître incontournable pour tous les membres du SETO.

Vincent FONVIELLE a ajouté que tous les membres d'ATR devaient faire l'effort de se faire auditer avant la fin de l'année.

Alain CAPESTAN a demandé des précisions sur les conséquences du rachat de Transat par TUI.

Julien BUOT a répondu que c'est une bonne occasion pour TUI France de rattraper son retard sur le groupe TUI très engagé en matière de tourisme responsable sur la scène internationale et usager des outils Travelife, utilisés à ce jour en France uniquement par Transat.

Alain CAPESTAN a proposé d'épauler ATR dans l'élargissement du cercle des voyageurs du tourisme responsable et tout particulièrement en sollicitant l'adhésion des membres du SETO comme le groupe Kuoni France, Asia et les Maisons du Voyage.

Julien BUOT a précisé que la liste des prospects qualifiés serait mise à disposition. Dans le cas de Kuoni, l'audit des Ateliers du Voyage en avril devrait permettre de finaliser la phase d'expérimentation du groupe et d'associer à la démarche les autres marques. Dans le cas d'Asia, la décision est en attente depuis 6 mois et dépend de la disponibilité



de Yannick BARDE, qui suit le dossier ATR. Dans le cas des Maisons du Voyage, l'approche est plus récente mais l'agence se targue d'être la première à avoir développé un partenariat de tourisme responsable avec l'UNESCO.

Frédéric GIROIR a indiqué se charger de convaincre les acteurs du tourisme thématique comme Zigo Tours, Altiplano, etc. mais être plus sceptique quant à l'opportunité de proposer à Huwans de rejoindre ATR.

Julien BUOT a également indiqué avoir participé à nouveau à l'AG de l'UNOSEL à laquelle participait le groupe VERDIE (rencontré par ailleurs au SETO), GO&LIVE (repreneur de Sans Frontières).

Alain CAPESTAN a indiqué que d'autres acteurs du voyages de jeunes devraient être intéressés par ATR à l'image d'UCPA qui vient de racheter Telligo et que les membres du SETO devraient être séduits par les résultats de l'étude ATR menée auprès des clients et prospects, même si elle peut apparaître en contradiction avec l'étude menée par le SETO.

Julien BUOT confirme que les études menées respectivement par le SETO puis par ATR peuvent apparaître contradictoires sur certains points mais que le périmètre, la méthodologie et l'objectif étaient différents. Il ajoute que ATR et ses membres doivent accentuer la communication sur les bénéfices clients du tourisme responsable, à travers notamment des témoignages de voyageurs, afin d'enclencher le cercle vertueux qui induit que si on communique davantage aux clients l'intérêt qu'ils ont à partir avec une entreprise responsable, ils seront plus nombreux à demander que les entreprises soient responsables...

Christophe LESERVOISIER confirme que le succès du bio et le temps est à l'écologie, du moins pour une partie de la population qui demande que les entreprises se préoccupent davantage du climat, de la qualité de vie animale, de la santé, du bien être, ... Bref un contexte favorable à ATR et à l'implication dans le tourisme responsable d'un plus grand nombre d'opérateurs et de voyageurs.

Alain CAPESTAN recommande de se rapprocher de la DGE pour compléter cette étude par l'intégration d'une ou plusieurs questions dédiées au tourisme responsable dans l'étude mensuelle menée par la DGE auprès d'un échantillon représentatif de voyageurs.

Julien BUOT pense qu'il faut aussi retenir le frémissement d'intérêt des agences de voyages, à l'image du CEDIV, qui pourrait permettre de motiver des membres du SETO qui travaillent beaucoup en BtoB. Il a ajouté que le partenariat avec Travelife, qui sera présenté lors d'une formation le 23 juin, est aussi une opportunité supplémentaire pour convaincre des opérateurs de rejoindre ATR.

Vincent FONVIEILLE a conclu en confirmant l'objectif de compter 50 membres en 2020, dont pourquoi pas des agences de voyages, en s'appuyant non seulement sur le SETO mais aussi sur les Entreprises du Voyage.

Alain CAPESTAN a confirmé l'opportunité, à discuter en séminaire à l'automne car il s'agit de préciser les conditions d'éligibilité au label ATR des acteurs de la distribution. En effet, si l'agence du CEDIV est labellisée ATR et que le client achète un voyage produit par Asia (non membre d'ATR), le client va penser que son voyage est ATR... Et en même temps, si les agences de voyage communiquent sur ATR, c'est une excellente chose pour le tourisme responsable en général et pour la stratégie d'ouverture d'ATR tant auprès des agences que des producteurs...

Julien BUOT a ajouté que le sujet était justement discuté depuis 3 ans avec Jean-Pierre MAS (à inviter au séminaire ATR).



Des exigences de transparence à préciser dans le règlement intérieur

Vincent FONVIEILLE a exposé aux participants le résultat des échanges issus du séminaire de septembre 2016 qui a permis de présenter les termes du débat sur l'exigence ou la tolérance quant à la publication des comptes des entreprises membres de l'association.

Sur la perspective d'adopter la motion 2 proposée aux membres, Lionel HABASQUE a indiqué ne pas comprendre le sens de la proposition de faire approuver l'éthique des comptes, les commissaires aux comptes ayant la responsabilité de certifier l'exactitude des comptes, et non s'ils sont bons ou mauvais d'un point de vue moral. Seuls les parties prenantes de l'entreprises peuvent en juger à partir du moment où ils y ont accès. Et notamment les prestataires envers lesquels les membres d'ATR sont exigeants. Il a ajouté de plus que l'association se devait d'exiger de ses membres le respect de la loi et la publication de leurs comptes.

Christophe LESERVOISIER a indiqué qu'il était possible de valoriser un hypothétique succès de certaines entreprises qui pouvaient être déficitaires et que les clients s'étaient habitués à faire confiance à ces contextes particuliers.

Alain CAPESTAN a confirmé ce diagnostic en indiquant que selon les clients et certains investisseurs, le chiffre d'affaires pouvait être un indicateurs plus important que le résultat pour évaluer la solidité d'une entreprise.

Christian OROFINO a indiqué que par conséquent, toutes les entreprises pouvaient publier leurs comptes et assumer de pouvoir être observées.

David PRAIRE a fait observer que ATR ne pouvait pas tolérer que ses membres ne respectent pas la réglementation.

Lionel HABASQUE a recommandé de bien faire passer l'information à tous les membres pour qu'ils se mettent en conformité avec le règlement intérieur au plus tard le 1er juillet 2017, date limite pour l'arrêté des comptes 2016. Il s'agira donc de constater alors à cette date si tous les membres publient leurs comptes 2016.

Un séminaire en Corse au début de l'automne

Deux périodes ont été proposées par Europe Active, membre candidat à l'organisation du séminaire en Corse les 20-23 septembre ou le 4-7 octobre.

Vincent FONVIEILLE a recommandé de fixer le départ en bateau de Marseille au dimanche soir 1er octobre pour un retour le 3 ou 4 octobre. Il en a profité pour annoncer son intention de ne pas se porter candidat à la présidence de l'association en 2018 et solliciter des candidatures d'ici au séminaire de l'automne 2017.

Julien BUOT a demandé l'avis des membres sur l'opportunité d'ouvrir le séminaire aux chefs de produits et à consacrer une partie des travaux aux fiches destinations.

Alain CAPESTAN a indiqué ses réserves et recommandé de réserver le séminaire aux dirigeants pour des réflexions stratégiques.



Vincent FONVIEILLE a précisé qu'il était possible d'organiser un événement interne convivial avec de nombreux participants tout en conservant des temps dédiés à chacun des cercles d'acteurs : dirigeants / responsable qualité : chefs de produits

Christian LEROY a fait remarqué que la disponibilité des chefs de produits ne permettait pas de les mobiliser autant de jours pour un événement ATR, même si il est possible d'envisager une réunion par an dédiée aux fiches destinations à Paris ou Lyon.

Frédéric GIROIR a indiqué que l'objet du séminaire devait porter sur la stratégie d'ouverture de l'association, notamment auprès des grands opérateurs de voyage.

Julien BUOT a précisé que ce serait aussi l'occasion de réunir la commission tourisme d'aventure avec les membres historiques de l'association pour suivre la norme internationale ISO sur les bonnes pratiques du développement durable dans le tourisme d'aventure. La cotisation AFNOR est de 1000 euros pour présider les travaux de la commission française en 2017. Si les membres d'ATR souhaitent porter de nouveaux travaux à l'échelle de l'ISO en 2018 au delà de la norme précitée, la cotisation sera de 2000 euros, à répartir entre les acteurs concernés.

Alain CAPESTAN a ajouté que d'autres thèmes stratégiques peuvent être abordés comme le rôle des agences de voyage, cité précédemment, ou l'importance de la formation et d'écoles comme l'ESCAET qui forment les professionnels de demain.

Julien BUOT a répondu qu'ATR avait justement lancé l'observatoire du tourisme responsable en ce sens, qu'un représentant de l'ISTHIA avait participé au séminaire ATR en 2014 et que l'ESCAET avait intégré le module de e-learning de Travelife dans ses enseignements. Il a également cité la participation d'ATR aux travaux du réseau AsTRES qui fédère les universités françaises qui dispensent des enseignements supérieurs en tourisme.

2 juin, journée mondiale pour un tourisme responsable

Julien BUOT a présenté l'opportunité, adoptée en séminaire en octobre 2016, de mettre à l'agenda des membres une action de communication groupée chaque 2 juin, journée mondiale pour un tourisme responsable, tout particulièrement en 2017 déclarée par les Nations Unies année internationale du tourisme durable pour le développement.

Vincent FONVIEILLE a indiqué que la commission communication a finalement recommandé de ne pas exiger des membres d'offrir la neutralité carbone des voyages vendus ce jour là car il n'y avait pas de garantie apportée sur l'exactitude de l'évaluation des émissions de CO2 et sur le fait que les membres étaient en capacité de proposer à leurs clients de compenser de façon volontaire le reste de l'année.

Julien BUOT a indiqué que ATR avait rejoint en tant qu'Ami la campagne Solidarité Climatique et que les interventions de CO2 Solidaire et d'Ecotree, déjà partenaire respectivement d'Allibert Trekking et de Salaün Holidays, devaient permettre aux membres d'être outillés en solution tant d'évaluation que de compensation. Il est possible de faire de 2017 une phase test avant de recommander à tous les membres de prendre en charge 100% des émissions des voyages vendus le 2 juin 2018.



La fin de l'Assemblée Générale a été consacré à :

- > l'invitation à se retrouver pour le séminaire ATR le 29 septembre, avec de nouveaux membres
- > l'**ouverture de voyageurs intéressés par ATR** : ARVEL Voyages (Pierre VIAL), Altiplano (Claudine DUSSEAU), On Tours (Mikael MOREL-JEAN).
- > la **table-ronde sur la solidarité climatique** avec Ecotree (Baudoin VERCKEN) et le GERES (Jonathan GUYOT)

Un tour de table a permis aux membres et aux invités de présenter leurs entreprises respectives.

ARVEL Voyages (Pierre VIAL), Altiplano (Claudine DUSSEAU), On Tours (Mikael MOREL-JEAN) ont été invités à présenter les raisons qui expliquent leur intérêt pour le tourisme en général et pour ATR en particulier, mais aussi les éventuelles réserves qui ralentissent le processus d'intégration à l'association.

Mikael MOREL JEAN a indiqué suivre le tourisme responsable de loin, considérer ATR comme un réseau élitiste et avoir compris lors de la convention des Entreprises du Voyage à Madagascar que le projet de l'association avait évolué vers plus de pragmatisme et une ouverture à une diversité d'opérateurs de voyage. On Tours, opérateur thématique, spécialisé dans les voyages événementiels autour de la culture et de la gastronomie, il a ajouté chercher dans ATR un moyen de progresser et de rencontrer d'autres entrepreneurs engagés dans le voyage du XXI^e siècle.

Vincent FONVIEILLE a souhaité à ON TOURS la bienvenue et indiqué que le comex avait accepté la candidature de l'entreprise.

Pierre VIAL a précisé le contexte de l'entreprise, affiliée au groupe VTF, dirigée par une ancienne collaboratrice d'Atalante rompue au label ATR mais aussi engagée au sein de l'UNAT et de façon indirecte à l'ATES, une résistance selon lui à l'adhésion d'ARVEL à ATR. Autre frein à court terme, la cotisation à ATR qui n'a pas été intégrée au budget très contraint de l'entreprise en 2017.

Julien BUOT a répondu que l'ATES avait invité ATR à intervenir lors du colloque de ses 10 ans que les deux associations ne se faisait pas concurrence et partageait la même vision sur un grand nombre de sujet, l'adhésion d'ARVEL à ATR ne devant donc pas constituer un quelconque problème et devant surtout être considéré par l'entreprise comme un investissement rentable.

Claudine DUSSEAU a indiqué avoir découvert ATR lors de la conférence de présentation de la nouvelle génération du label ATR sur le salon mondial du tourisme en mars 2016 et avait encore quelques complexes quant à l'engagement d'Altiplano en matière de tourisme responsable. En quoi peut-on faire du « bon » tourisme ? Comment mettre en place des actions ? A quel moment communiquer ? Quelle est l'utilité réelle pour la destination ?



Vincent FONVIEILLE a précisé qu'ATR ne considérait pas qu'il fallait opposer un bon et un mauvais tourisme mais que le tourisme responsable était un chemin pour améliorer la qualité des voyages et leurs impacts pour les destinations.

Julien BUOT a ajouté qu'ATR proposait justement un accompagnement à travers des échanges d'expérience entre les membres de l'association et des conseils sous différentes formes : fiches, entretiens, hotline, etc. Quant aux audits pour obtenir le label, ils permettent d'évaluer le système de management et la manière dont l'entreprise intègre des processus d'amélioration continue de sa relation avec ses clients, ses prestataires et ses équipes.

Frédéric GIROIR a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'un tampon pour vendre plus cher mais d'outils pour améliorer la qualité proche de la norme ISO 9001 qui permet aux entreprises de suivre l'évolution du système de management de la qualité, dont les bénéfices pour l'entreprise sont multiples.

Christophe LESERVOISIER a confirmé que la certification permet de ne pas se reposer sur ses lauriers et de contrôler que les engagements pris sont bien tenus en y apportant des preuves. Mesurer des engagements qui peuvent paraître évidents mais qui ne le sont pas toujours permet de mieux structurer les fonctions de l'entreprise et d'être plus créatif dans la production des voyages avec ses prestataires.

Christian LEROY a précisé que le BABA commence par le choix de prestataires qui respectent la loi de leur pays.

Christophe LESERVOISIER a ajouté que l'une des vertus d'ATR était de dépasser la situation de concurrence entre ses membres et de pouvoir parler de l'amélioration collective de la qualité des voyages au bénéfice de tous les clients.

Vincent FONVIEILLE a confirmé que l'apport d'ATR pour ses membres est unanime et que la progression a été collective, avec entre autres des outils communs de sensibilisation des clients comme la Charte éthique du voyageur.

Claudine DUSSEAU a remercié les interlocuteurs pour leurs témoignages et indiqué que justement les changements induits par la démarche ATR pouvaient rencontrer des résistances.

Julien BUOT a proposé de faire témoigner les représentants de Double Sens, agence qui a travaillé en solo pendant 10 ans avant de rejoindre ATR 2016. La conduite du changement est un thème sur lequel les membres de l'association comme Double Sens peuvent témoigner.

Pour conclure, Vincent FONVIEILLE a martelé que la principale force d'ATR était la convivialité, qui permet au delà de la concurrence entre ses membres d'agir ensemble pour un tourisme responsable.

Christian LEROY a ajouté les services apportés par le collectif à ses membres à travers des partenariats privilégiés avec le SETO, l'IFREMONT, ...

Julien BUOT a cité également ECOCERT, ATD, Travelife, EUROPARC ou encore l'ISTHIA comme partenaires privilégiés d'ATR et ses membres, et fait la transition vers deux partenaires mobilisés aux côtés d'ATR pour se positionner dans la lutte contre le changement climatique : Air France (partenaire qui était intervenu lors de l'AG 2016) mais aussi le GERES et ECOTREE, dont les représentants sont venus présenter leurs actions.



Jonathan GUYOT a présenté le GERES, les solutions de compensation carbone proposées par CO2Solidaire et le concept de solidarité climatique qui fait l'objet d'une grande campagne à laquelle ATR est associée.

> <http://www.geres.eu/fr/> > <https://co2solidaire.org> > <https://solidariteclimatique.org>

Julien BUOT a précisé que CO2Solidaire était la première plateforme de compensation carbone mise en place en France dès 2004, utilisée par plusieurs membres d'ATR dont Allibert Trekking et Atalante. Renaud BETTIN, responsable du programme, était intervenu lors de la conférence sur les voyages « climato-compatible » organisée en décembre 2015 au Grand Palais à l'occasion de la COP 21.

Baudoin VERCKEN a présenté les solutions de reforestation proposées par Ecotree, testées par Salaun Holidays en 2016 et qui va amplifier la campagne de promotion auprès de ses clients en 2017. Evaneos va également mener une action avec Ecotree à l'occasion de la journée mondiale pour un tourisme responsable le 2 juin prochain.

> <https://ecotree.fr>

Baudoin VERCKEN a diffusé un reportage diffusé au JT de France 2 sur les enjeux de la reforestation en France

> http://www.francetvinfo.fr/france/dossier-le-bois-francais-de-qualite-devient-rare_1920325.html

Compte-rendu accessible sur la partie de l'espace pro réservée aux membres :

<http://www.tourisme-responsable.org/espace-pro/reseau-atr/lassemblee-generale-atr/>

